

Cashback à l'achat d'un destructeur de papier de Leitz

Vous avez acheté un produit qui participe à une promotion cashback. Un cashback est un remboursement du fabricant permettant de récupérer une partie du montant d'achat. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire pour recevoir votre cashback.

Promotion :

Recevez jusqu'à 30 de cashback de la part de Leitz.

Durée :

Du 17 septembre 2024 au 28 février 2025. Enregistrez votre produit le 30 mars 2025 au plus tard pour bénéficier de ce cashback.

Ce dont vous avez besoin

- Une copie de votre preuve d'achat

Comment bénéficier de ce cashback ?

1. Achetez entre le 17 septembre 2024 et le 28 février 2025 un des destructeurs de papier Leitz ci-dessous via Coolblue.
2. Allez sur le site promotionnel de Leitz.
3. Remplissez le [formulaire d'enregistrement](#).
4. Enregistrez votre achat le 30 mars 2025 au plus tard.

Validité :

- Cette promotion est valable en Belgique et aux Pays-Bas.
- Attention : cette promotion ne concerne pas les produits Deuxième Chance.
- L'ensemble des conditions est disponible sur le site du fournisseur.

- Cette promotion n'est pas valable en combinaison avec d'autres offres promotionnelles.
- Cette promotion est soumise à des conditions supplémentaires.
- Une seule participation par ménage.

Les modèles concernés par la promotion :

Modèle	Cashback
Leitz IQ Home Office P4	15 €
Leitz IQ Office P4	20 €
Leitz IQ Office P5	30 €
Leitz IQ Small Office Auto+ 50 Papiervernietiger P4	20 €
Leitz Optimax	25 €